



CANADIAN PARTNERSHIP
AGAINST CANCER
PARTENARIAT CANADIEN
CONTRE LE CANCER

Indicateurs systémiques en matière de dépistage du cancer colorectal : spécifications des données

Table des matières

Indicateur 1a : Taux de participation au sein de la population admissible au dépistage	3
Indicateur 1b : Taux de participation au programme de dépistage (taux de participation parmi les personnes invitées au dépistage).....	5
Indicateur 1c : Taux de personnes dont la date de dépistage du cancer colorectal est dépassée	6
Indicateur 2 : Taux de coloscopies de suivi	7
Indicateur 3 : Délai d'attente pour une coloscopie de suivi	8
Indicateur 4 : Taux de cancers colorectaux infiltrants du programme	9
Indicateur 5 : Répartition des stades du cancer colorectal	10
Indicateur 6 : Taux d'hospitalisations pour perforation ou saignement dans les 14 jours suivant une coloscopie	12
Indicateur 7a : Taux de cancers d'intervalle après un résultat négatif à un test fécal.....	13
Indicateur 7b : Taux de cancers colorectaux après une coloscopie négative effectuée à la suite d'un test fécal positif	14

Indicateur 1a : Taux de participation au sein de la population admissible au dépistage

Définition	Proportion de la population admissible au dépistage ayant subi avec succès au moins un test fécal (TF) dans le cadre du programme au cours de la période de mesure, soit la durée du cycle de dépistage de 24 mois à laquelle s'ajoute une période de tolérance de 6 mois
Cible	Au moins 60 % de la population admissible au dépistage, au cours du cycle de dépistage fixé à 24 mois
Période de mesure	Du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018
Variables de stratification	<ul style="list-style-type: none"> • Âge à la date du TF (50 à 54 ans, 55 à 59 ans, 60 à 64 ans, 65 à 69 ans et 70 à 74 ans) • Sexe (homme ou femme) • Facultatif : géographie (zone urbaine, zone rurale, zone rurale éloignée, ou zone rurale très éloignée)
Numérateur	Nombre de personnes ayant subi avec succès au moins un TF dans le cadre du programme au cours de la période de 30 mois (24 mois pour le cycle de dépistage auxquels s'ajoute une période de tolérance de 6 mois), soit du 1 ^{er} janvier 2017 au 30 juin 2019
Dénominateur	Effectif de la population admissible au dépistage au cours de la période de mesure
Notes	<p>L'âge à la date du TF, qui sera utilisé pour la ventilation par âge, est l'âge de la personne au moment du résultat de TF.</p> <p>La date du résultat de TF correspond à la date à laquelle le laboratoire a traité l'échantillon (date de résultat).</p> <p>On ne prendra en considération qu'un TF par personne et par cycle de dépistage; si une personne a subi plus d'un TF, on utilisera le test pour lequel le résultat a été le plus défavorable pour intégrer cette personne à la cohorte (par exemple, si elle a obtenu un résultat normal et un résultat anormal pour la même période de mesure, on utilisera le résultat anormal); si une personne a obtenu plus d'un résultat de TF anormal au cours de la période de mesure, on utilisera le premier test effectué comme date de référence d'intégration de cette personne à la cohorte; de la même façon, si une personne a obtenu plus d'un résultat normal au cours de la période de mesure, on utilisera la date la plus récente.</p> <p>Le numérateur exclut les personnes qui n'ont obtenu qu'un résultat de TF inadéquat; si une personne a obtenu un résultat adéquat et un résultat inadéquat, on utilisera le résultat adéquat.</p> <p>Le dénominateur sera fourni par le programme et sera calculé pour déterminer l'effectif de la population de personnes admissibles au dépistage au cours de la période de mesure; on utilisera la meilleure règle, conformément au programme provincial. Si la province utilise les données démographiques des projections CANSIM de Statistique Canada, nous vous suggérons de choisir, comme dénominateur, la moyenne des populations au 1^{er} juillet 2017 et au 1^{er} juillet 2018.</p> <p>La géographie fait référence au lieu de résidence ou à l'adresse postale de la personne. On utilisera la version la plus récente du FCCP+ (version 7b) pour effectuer l'analyse par zone géographique. Si une autre méthodologie est utilisée, on décrira les détails et les limites des données dans la section « Notes de qualification des données » du modèle.</p> <p>Les catégories (zone urbaine, zone rurale, zone rurale éloignée et zone rurale très éloignée) sont classées en fonction de la variable CSIZEMIZ (taille de la collectivité et zone d'influence métropolitaine) du FCCP+ :</p>

Indicateurs systémiques en matière de dépistage du cancer colorectal

	1, 2, 3, 4 : zone urbaine 5 : zone rurale 6 : zone rurale éloignée 7 : zone rurale très éloignée
--	---

Indicateur 1b : Taux de participation au programme de dépistage (taux de participation parmi les personnes invitées au dépistage)

Définition	Proportion de la population admissible invitée au dépistage ayant subi avec succès au moins un TF dans le cadre du programme au cours de la période de mesure de 30 mois
Cible	S. o.
Période de mesure	Du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018
Variables de stratification	<ul style="list-style-type: none"> • Âge à la date du TF (50 à 54 ans, 55 à 59 ans, 60 à 64 ans, 65 à 69 ans et 70 à 74 ans) • Sexe (homme ou femme) • Facultatif : géographie (zone urbaine, zone rurale, zone rurale éloignée, ou zone rurale très éloignée)
Numérateur	Nombre de personnes ayant subi avec succès au moins un TF dans le cadre du programme au cours de la période de 30 mois (24 mois pour le cycle de dépistage auxquels s'ajoute une période de tolérance de 6 mois), soit du 1 ^{er} janvier 2017 au 30 juin 2019
Dénominateur	Nombre de personnes auxquelles on a envoyé une invitation au cours de la période de mesure
Notes	<p>Une « invitation au dépistage » fait référence à une lettre d'invitation envoyée par publipostage direct à l'adresse personnelle d'une personne faisant partie de la population cible et ayant accès au programme.</p> <p>L'âge à la date du TF, qui sera utilisé pour la ventilation par âge, est l'âge de la personne au moment du résultat de TF.</p> <p>Le numérateur exclut les personnes n'ayant obtenu que des résultats de TF inadéquats.</p> <p>Cet indicateur ne s'applique qu'aux provinces qui envoient des invitations pour le dépistage du cancer colorectal (Sask., N.-B., Ont., Man., N.-É., Î.-P.-É., T.-N.-L.)</p> <p>La géographie fait référence au lieu de résidence ou à l'adresse postale de la personne. On utilisera la version la plus récente du FCCP+ (version 7b) pour effectuer l'analyse par zone géographique. Si une autre méthodologie est utilisée, on décrira les détails et les limites des données dans la section « Notes de qualification des données » du modèle.</p> <p>Les catégories (zone urbaine, zone rurale, zone rurale éloignée et zone rurale très éloignée) sont classées en fonction de la variable CSIZEMIZ (taille de la collectivité et zone d'influence métropolitaine) du FCCP+ :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1, 2, 3, 4 : zone urbaine 5 : zone rurale 6 : zone rurale éloignée 7 : zone rurale très éloignée

Indicateur 1c : Taux de personnes dont la date de dépistage du cancer colorectal est dépassée

Définition	Proportion de personnes admissibles au dépistage du cancer colorectal dont la date de dépistage était dépassée, pour chaque année civile
Cible	S. o.
Période de mesure	Du 1 ^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018
Variables de stratification	<ul style="list-style-type: none"> • Âge (50 à 54 ans, 55 à 59 ans, 60 à 64 ans, 65 à 69 ans et 70 à 74 ans) • Sexe (homme ou femme) • Facultatif : géographie (zone urbaine, zone rurale, zone rurale éloignée, ou zone rurale très éloignée)
Numérateur	<p>Nombre de personnes admissibles au dépistage dont la date de dépistage du cancer colorectal était dépassée à la fin de la période de mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> • On considèrerait que la date de dépistage du cancer colorectal d'une personne est dépassée : <ol style="list-style-type: none"> 1. Si la personne n'a pas subi de TF au cours des deux dernières années (du 1^{er} janvier de l'année précédente au 31 décembre de l'année civile d'intérêt) ET 2. Si elle n'a pas subi de coloscopie au cours des dix dernières années (du 1^{er} janvier, neuf ans avant l'année civile d'intérêt, au 31 décembre de l'année civile d'intérêt) ET 3. Si elle n'a pas subi de sigmoïdoscopie à sonde souple au cours des dix dernières années (du 1^{er} janvier, neuf ans avant l'année civile d'intérêt, au 31 décembre de l'année civile d'intérêt).
Dénominateur	Nombre total de personnes admissibles au dépistage au cours de l'année civile d'intérêt
Notes	<p>L'âge est l'âge de la personne au 31 décembre 2018.</p> <p>On considèrerait que la date de dépistage du cancer colorectal était dépassée chez les personnes ayant obtenu un résultat inadéquat à un TF, ou ayant subi une coloscopie ou une sigmoïdoscopie non réussie.</p>

Indicateur 2 : Taux de coloscopies de suivi

Définition	Proportion de personnes ayant obtenu un résultat de TF anormal et ayant subi une coloscopie de suivi dans un délai de 180 jours (6 mois)
Cible	Au moins 85 %
Période de mesure	Du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018
Variables de stratification	<ul style="list-style-type: none"> • Cycle de dépistage (dépistage initial ou dépistage subséquent) • Tous les dépistages : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Âge à la date du TF (50 à 54 ans, 55 à 59 ans, 60 à 64 ans, 65 à 69 ans et 70 à 74 ans) ➤ Sexe (homme ou femme) ➤ Facultatif : géographie (zone urbaine, zone rurale, zone rurale éloignée, ou zone rurale très éloignée)
Numérateur	Nombre de personnes ayant obtenu un résultat de TF anormal au cours de la période de mesure et ayant ensuite subi une coloscopie de suivi dans les 180 jours suivant la date du résultat anormal
Dénominateur	Nombre de personnes ayant obtenu un résultat de TF anormal au cours de la période de mesure
Notes	<p>Inclut les coloscopies n'ayant pas été menées à bien (cæcum non atteint, arrêt suite à un inconfort du patient, etc.)</p> <p>Exclut toute coloscopie subie 180 jours après un résultat de TF anormal, même s'il s'agit du premier et unique examen de ce type.</p> <p>On utilise la première coloscopie subie après le résultat de TF anormal, même si plusieurs coloscopies ont été effectuées.</p> <p>La date du résultat de TF correspond à la date à laquelle le laboratoire a traité l'échantillon (date de résultat).</p> <p>L'âge à la date du TF, qui sera utilisé pour la ventilation par âge, est l'âge de la personne au moment du résultat de TF.</p> <p>La géographie fait référence au lieu de résidence ou à l'adresse postale de la personne. On utilisera la version la plus récente du FCCP+ (version 7b) pour effectuer l'analyse par zone géographique. Si une autre méthodologie est utilisée, on décrira les détails et les limites des données dans la section « Notes de qualification des données » du modèle.</p> <p>Les catégories (zone urbaine, zone rurale, zone rurale éloignée et zone rurale très éloignée) sont classées en fonction de la variable CSIZEMIZ (taille de la collectivité et zone d'influence métropolitaine) du FCCP+ :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1, 2, 3, 4 : zone urbaine 5 : zone rurale 6 : zone rurale éloignée 7 : zone rurale très éloignée

Indicateur 3 : Délai d'attente pour une coloscopie de suivi

Définition	Intervalle de temps entre un résultat de TF anormal et la coloscopie de suivi
Cible	Au moins 90 % dans un délai de 60 jours
Période(s) de mesure	Du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018
Variables de stratification	<ul style="list-style-type: none"> • Âge à la date du TF (50 à 54 ans, 55 à 59 ans, 60 à 64 ans, 65 à 69 ans et 70 à 74 ans) • Sexe (homme ou femme) • Facultatif : géographie (zone urbaine, zone rurale, zone rurale éloignée, ou zone rurale très éloignée)
Calcul	<p>Temps d'attente médian et du 90^e centile, en jours, entre un résultat de TF anormal au cours de la période de mesure et la coloscopie de suivi (effectuée dans les 180 jours ayant suivi le résultat de TF anormal)</p> <p>Exclusions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnes qui ont obtenu un résultat de TF positif, mais n'ont pas subi de coloscopie de suivi dans les 180 jours
Notes	<p>La date du résultat de TF anormal est la date à laquelle le résultat est rapporté par le laboratoire pour chaque test individuel; s'il y a eu plus d'un TF ayant donné un résultat anormal, on utilisera la date du premier d'entre eux. La coloscopie peut avoir été réalisée au sein ou à l'extérieur du programme de dépistage; on ne fournira des données que pour les personnes dont le TF ayant donné un résultat anormal a été effectué au sein du programme de dépistage.</p> <p>L'âge à la date du TF, qui sera utilisé pour la ventilation par âge, est l'âge de la personne au moment du résultat de TF.</p> <p>La géographie fait référence au lieu de résidence ou à l'adresse postale de la personne. On utilisera la version la plus récente du FCCP+ (version 7b) pour effectuer l'analyse par zone géographique. Si une autre méthodologie est utilisée, on décrira les détails et les limites des données dans la section « Notes de qualification des données » du modèle.</p> <p>Les catégories (zone urbaine, zone rurale, zone rurale éloignée et zone rurale très éloignée) sont classées en fonction de la variable CSIZEMIZ (taille de la collectivité et zone d'influence métropolitaine) du FCCP+ :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1, 2, 3, 4 : zone urbaine 5 : zone rurale 6 : zone rurale éloignée 7 : zone rurale très éloignée

Indicateur 4 : Taux de cancers colorectaux infiltrants du programme

Définition	Nombre de personnes, sur 1 000 personnes ayant subi un dépistage, atteintes d'un cancer colorectal confirmé par la pathologie à partir d'une coloscopie de suivi effectuée dans les 180 jours suivant un résultat de TF anormal obtenu au cours de la période de mesure
Cible	Au moins 2 cancers colorectaux pour 1 000 personnes ayant subi un dépistage
Période de mesure	Du 1 ^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2017
Variables de stratification	<ul style="list-style-type: none"> • Cycle de dépistage (dépistage initial ou dépistage subséquent) • Tous les dépistages : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Âge à la date du TF (50 à 54 ans, 55 à 59 ans, 60 à 64 ans, 65 à 69 ans et 70 à 74 ans) ➢ Sexe (homme ou femme)
Numérateur	<p>Nombre de personnes atteintes d'un cancer colorectal infiltrant confirmé par la pathologie à partir d'une coloscopie de suivi effectuée dans les 180 jours suivant un résultat de TF anormal obtenu au cours de la période de mesure</p> <p><u>Inclusions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Codes CIM-10 de tumeur colorectale maligne (comportement 3) : C18.0; C18.2 à C18.9; C19; C20; C26.0 <p><u>Exclusions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Types histologiques dans la CIM-O3 : 9590 à 9992 (leucémie, lymphome et myélome multiple), 9050 à 9055 (mésothéliome) et 9140 (sarcome de Kaposi) • 8806 (pour un sarcome) • 881_ à 883_ néoplasmes fibromateux • 8840 à 8842 néoplasmes myxomateux • 8850 à 8881 néoplasmes lipomateux • 8890 à 8921 néoplasmes myomateux • 8240, 8246 et 8249 pour les tumeurs carcinoïdes (également appelées carcinomes neuroendocriniens)
Dénominateur	Nombre de personnes ayant subi avec succès au moins un TF traité par le laboratoire au cours de la période de mesure
Notes	L'âge à la date du TF, qui sera utilisé pour la ventilation par âge, est l'âge de la personne au moment du résultat de TF.

Indicateur 5 : Répartition des stades du cancer colorectal

Définition	Répartition des cancers colorectaux détectés, par stade TNM														
Cible	S. o.														
Période de mesure	Du 1 ^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2017														
Variables de stratification	<ul style="list-style-type: none"> • Cycle de dépistage (dépistage initial ou dépistage subséquent) • Tous les dépistages : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Âge à la date du TF (50 à 54 ans, 55 à 59 ans, 60 à 64 ans, 65 à 69 ans et 70 à 74 ans) ➢ Sexe (homme ou femme) 														
Numérateur	<p>Nombre de personnes atteintes d'un cancer colorectal infiltrant de stade I, II, III ou IV, de stade inconnu et de stade non déterminé, diagnostiqué par le programme de dépistage à partir d'une coloscopie de suivi effectuée dans les 180 jours suivant un résultat de TF anormal obtenu au cours de la période de mesure</p> <p><u>Inclusions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Codes CIM-10 de tumeur colorectale maligne (comportement 3) : C18.0; C18.2 à C18.9; C19; C20; C26.0 <p><u>Exclusions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Types histologiques dans la CIM-O3 : 9590 à 9992 (leucémie, lymphome et myélome multiple), 9050 à 9055 (mésothéliome) et 9140 (sarcome de Kaposi) • 8806 (pour un sarcome) • 881_ à 883_ néoplasmes fibromateux • 8840 à 8842 néoplasmes myxomateux • 8850 à 8881 néoplasmes lipomateux • 8890 à 8921 néoplasmes myomateux • 8240, 8246 et 8249 pour les tumeurs carcinoïdes (également appelées carcinomes neuroendocriniens) 														
Dénominateur	<p>Nombre de personnes atteintes d'un cancer colorectal infiltrant confirmé par la pathologie à partir d'une coloscopie de suivi réalisée dans les 180 jours suivant un résultat de TF anormal obtenu au cours de la période de mesure (identique au numérateur pour l'indicateur 4)</p> <p><u>Inclusions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes atteintes d'un cancer colorectal de stade inconnu 														
Notes	<p>Nouveaux cas pouvant être classés par stade selon la 8^e édition du <i>Staging Manual</i> de l'AJCC</p> <p>La stadification concertée, conduisant au regroupement des stades du CRC TNM I à IV, ou les classifications A à D de Duke ou Astler-Coller, peuvent être utilisées lors de la fourniture de données agrégées, le tableau suivant permettant d'établir les équivalences :</p> <table border="1" data-bbox="349 1612 1042 1871"> <thead> <tr> <th>Stade TNM</th> <th>Caractéristiques TNM</th> <th>Équivalent Dukes</th> <th>Équivalent Astler-Coller</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>I</td> <td>T1, N0, M0 T2, N0, M0</td> <td>A</td> <td>A et B1</td> </tr> <tr> <td>II</td> <td>T3, N0, M0 T4, N0, M0</td> <td>B</td> <td>B2 et B3</td> </tr> </tbody> </table>			Stade TNM	Caractéristiques TNM	Équivalent Dukes	Équivalent Astler-Coller	I	T1, N0, M0 T2, N0, M0	A	A et B1	II	T3, N0, M0 T4, N0, M0	B	B2 et B3
Stade TNM	Caractéristiques TNM	Équivalent Dukes	Équivalent Astler-Coller												
I	T1, N0, M0 T2, N0, M0	A	A et B1												
II	T3, N0, M0 T4, N0, M0	B	B2 et B3												

III	N'importe quel T, N1, M0 N'importe quel T, N2, M0	C	C1 à C3
IV	N'importe quel T, n'importe quel N, M1	D	D

Stade inconnu : Les personnes pour lesquelles la stadification a été effectuée, mais pour lesquelles on ne peut attribuer un groupe de stade sur la base des renseignements recueillis, doivent être déclarées comme « stade inconnu ».

Stade non déterminé : Les personnes avec un cancer colorectal infiltrant connu, mais pour lesquelles le stade n'est pas encore établi, doivent être déclarées comme « stade non déterminé ».

L'âge à la date du TF, qui sera utilisé pour la ventilation par âge, est l'âge de la personne au moment du résultat de TF.

Indicateur 6 : Taux d'hospitalisations pour perforation ou saignement dans les 14 jours suivant une coloscopie

Définition	Nombre de coloscopies sur 1 000 ayant entraîné l'hospitalisation de la personne dans les 14 jours suivant la coloscopie, pour saignement et/ou perforation
Cible	S. o.
Période de mesure	Du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018
Variables de stratification	Raison de l'hospitalisation (perforation, saignement) <ul style="list-style-type: none"> • Âge à la coloscopie (50 à 54 ans, 55 à 59 ans, 60 à 64 ans, 65 à 69 ans et 70 à 74 ans) • Sexe (homme ou femme)
Numérateur	Nombre de coloscopies suivies d'une hospitalisation, survenue dans les 14 jours ayant suivi la coloscopie
Dénominateur	Nombre total de coloscopies effectuées au cours de la période de mesure
Notes	Inclure toutes les coloscopies (effectuées au sein ou en dehors du programme de dépistage) Reportez-vous à l'annexe A pour plus de détails.

Indicateur 7a : Taux de cancers d'intervalle après un résultat négatif à un test fécal

Définition	Nombre de personnes sur 1 000 ayant obtenu un résultat négatif au TF de dépistage et qui ont par la suite reçu un diagnostic de cancer colorectal avant leur prochain examen de dépistage prévu
Cible	S. o.
Période de mesure	Du 1 ^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2015
Variables de stratification	<ul style="list-style-type: none"> • Âge à la date du TF (50 à 54 ans, 55 à 59 ans, 60 à 64 ans, 65 à 69 ans et 70 à 74 ans) • Sexe (homme ou femme) • Cycle de dépistage (dépistage initial ou dépistage subséquent)
Numérateur	<p>Nombre de personnes ayant reçu un diagnostic de cancer colorectal dans les 24 mois suivant un résultat négatif de TF obtenu au cours de la période de mesure</p> <p><u>Inclusions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Codes CIM-10 de tumeur colorectale maligne (comportement 3) : C18.0; C18.2 à C18.9; C19; C20; C26.0 <p><u>Exclusions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Lymphome, sarcome et tumeurs carcinoïdes du côlon
Dénominateur	Nombre de personnes ayant obtenu un résultat négatif au TF de dépistage au cours de la période de mesure
Notes	<p>Les cancers d'intervalle sont décrits comme des cancers qui surviennent après un résultat de TF négatif ou après un résultat de TF positif suivi d'une coloscopie négative. Cette définition correspond à la proportion de personnes dont les résultats de dépistage sont négatifs pour le cancer du côlon et qui reçoivent, par la suite, un diagnostic de cancer colorectal avant le prochain test prévu.</p> <p>L'âge à la date du TF, qui sera utilisé pour la ventilation par âge, est l'âge de la personne au moment du résultat de TF.</p>

Indicateur 7b : Taux de cancers colorectaux après une coloscopie négative effectuée à la suite d'un test fécal positif

Définition	Nombre de personnes sur 1 000 présentant un résultat de TF anormal et un résultat de coloscopie (effectuée dans les 180 jours suivant le résultat de TF anormal) négatif pour le cancer colorectal qui ont, par la suite, reçu un diagnostic de cancer colorectal, entre 6 mois et 3 ans après la coloscopie
Cible	S. o.
Période de mesure	Du 1 ^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2013
Variables de stratification	<ul style="list-style-type: none"> • Âge à la date du TF (50 à 54 ans, 55 à 59 ans, 60 à 64 ans, 65 à 69 ans et 70 à 74 ans) • Sexe (homme ou femme) • Cycle de dépistage (dépistage initial ou dépistage subséquent)
Numérateur	<p>Sous-ensemble du dénominateur : nombre de personnes ayant par la suite reçu un diagnostic de cancer colorectal, dans les 6 à 36 mois ayant suivi la coloscopie</p> <p><u>Inclusions</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Codes CIM-10 de tumeur colorectale maligne (comportement 3) : C18.0; C18.2 à C18.9; C19; C20; C26.0 <p><u>Exclusions</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lymphome, sarcome et tumeurs carcinoïdes du côlon
Dénominateur	Nombre de personnes ayant obtenu un résultat anormal au TF de dépistage au cours de la période de mesure et un résultat de coloscopie (effectuée dans les 180 jours suivant le résultat de TF anormal) négatif pour le cancer colorectal
Notes	<p>Les cancers d'intervalle sont décrits comme des cancers qui surviennent après un résultat de TF négatif ou après un résultat de TF positif suivi d'une coloscopie négative. Cette définition cible la proportion de personnes dont les résultats de dépistage sont négatifs pour le cancer du côlon et qui reçoivent, par la suite, un diagnostic de cancer colorectal avant le prochain test prévu.</p> <p>L'âge à la date du TF, qui sera utilisé pour la ventilation par âge, est l'âge de la personne au moment du résultat de TF.</p>

